

# L'ÉVÉNEMENT

## JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOITE

RÉDACTEUR EN-CHEF: HECTOR FABRE

### Prix de l'Abonnement

Edition quotidienne, par an..... \$3.00  
 Edition hebdomadaire, par an..... 1.00  
*Invariablement payable d'avance.*  
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois

### Prix des Annonces

Six lignes, première insertion..... \$0.50  
 Chaque insertion subséquente..... 0.12  
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.09  
 Chaque ins. subséquente, p. ligne.. 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT  
DU 11 FÉVRIER 1882.

## LA FILLE MAUDITE

PREMIÈRE PARTIE.

### LE CRIME D'UN AUTRE.

(Suite.)

Pierre Rouvenat était le parrain, la marraine une des femmes qui avaient veillé avec lui près de la morte. La petite fille reçut le nom de Blanche. Rouvenat fit un cadeau à la marraine, acheta quelques livres de bonbons, qui furent distribués aux enfants du village par les soins de cette dernière, et tout fut dit. Rouvenat revint à la maison de Jean Renaud, ferma les volets de toutes les fenêtres, puis la porte à double tour, mit la clef dans sa poche et reprit le chemin du Scullion. Il raconta au fermier ce qu'il avait fait. —C'est bien, répondit Jacques Mellier.

La petite Blanche resta chez sa nourrice jusqu'à l'âge de deux ans. Alors elle vint à la ferme. Elle fut confiée aux soins d'une gouvernante que Rouvenat était allé chercher à Lure. Sous peine d'être immédiatement renvoyés du Scullion, il fut défendu aux domestiques, ainsi qu'aux gens du dehors, de parler jamais devant l'enfant de Jean Renaud et même de sa mère. Rouvenat avait son idée. La petite Blanche l'appela parrain; on l'habitua à donner à Jacques Mellier le nom de papa.

Le fermier laissa faire. Il ne pouvait pas s'opposer à ce que Rouvenat voulait. Depuis plus d'un an déjà courbés sous le poids du remords, allant et venant sans volonté, comme une machine, il avait volontairement remis toute son autorité dans les mains de son vieux serviteur, de son fidèle ami. Du reste, ce que Rouvenat avait prévu arriva: Jacques Mellier ne tarda pas à éprouver pour l'enfant de l'homme qui s'était fait condamner à sa place une tendresse passionnée. Ne sortant presque jamais, il aimait à l'avoir près de lui; c'étaient ses meilleurs instants; il ressentait alors comme de la joie. Il la prenait volontiers sur ses genoux, et souvent, subitement attendri, il l'embrassait fiévreusement, probablement en pensant au malheureux Jean Renaud.

Entourée de soins et d'affection, Blanche grandit et s'épanouit comme une fleur plantée en bonne terre. A cinq ans, toujours délicate et frêle, mais vive, gaie, gracieuse, aimante, ayant déjà des reparties charmantes, elle était gentille à croquer. Mellier ne pouvait plus se passer d'elle. Rouvenat l'adorait, il en était fou!

Cependant le vieux serviteur n'oubliait pas la fille de son maître. On n'avait plus entendu parler d'elle. Qu'était-elle devenue? La malheureuse jeune fille, dans sa douleur, poursuivie par la misère, avait-elle mis fin à ses jours?

Souvent, on rencontrait Rouvenat au milieu des champs, rêveur, le front incliné vers le sol. C'est qu'alors il pensait à Lucile.

A la ferme on ne prononçait plus son nom. Les domestiques ne l'osaient pas, sans savoir pourquoi. Jacques Mellier l'avait oublié complètement ou regretta-t-il de l'avoir chassée? Rouvenat n'aurait su le dire. Dans les premiers temps, à Frémicourt et plus loin, la disparition de la demoiselle du Scullion, comme on l'appela, causa une vive émotion; on parla tout bas, on fit de nombreuses suppositions, mais on se garda bien d'élever la voix trop haut. Puis cela s'effaça comme le souvenir du crime, dont Jean Renaud subissait la peine.

Ce dernier, d'après des renseignements certains, transmis à Rouvenat, avait été compris dans le nombre de quarante forçats extraits du bagne de Toulon, et récemment transportés à Cayenne.

Or, plus de cinq ans s'étaient écoulés depuis le crime du 24 juin 1850. On était en décembre; il faisait un grand froid et la neige couvrait la vallée de la Sablouse. Un matin, Pierre Rouvenat reçut une lettre, ce qui lui arrivait quelquefois depuis qu'au nom de son maître il traitait les affaires de la ferme.

Il l'ouvrit, et nous n'avons pas besoin de dire avec quelle surprise et quelle émotion il lut les lignes suivantes: —Oh! Lucile!  
—Oui, je le repousserais, continuait-elle avec animation; car moi je ne veux pas pardonner! Mais j'aurais je pas été chassée de la maison où ma mère m'a malheureusement mise au monde, je n'en serais pas partie volontairement. Pierre, je ne remettrai jamais les pieds sous le toit de Jacques Mellier!  
—Lucile, vous ne savez pas comme il souffre, le malheureux; le remords l'accable, le tue.  
—Il l'a mérité. Cependant, Pierre, je n'oublie pas qu'il est mon père. J'aurais éprouvé de la satisfaction, de la joie, en apprenant le contraire, en le sachant heureux.  
—Hélas! malgré sa grande fortune, il n'y a plus de bonheur possible pour lui.

XIX  
OU L'ON REVOIT LUCILE MELLIER.

Le père Bertaux, l'honnête aubergiste de Saint-Irvin, était mort subitement, l'année précédente, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Son neveu et unique héritier, qui portait aussi le nom de Bertaux, et demeurait alors à Port-d'Atelier, où il ne faisait pas de brillantes affaires, était venu s'installer à Saint-Irvin en prenant possession de l'auberge de son oncle. Il ne connaissait pas Pierre Rouvenat et encore moins Lucile Mellier.

C'est à lui que Rouvenat s'adressa en entrant dans l'auberge. Bertaux II, successeur de Bertaux Ier, son bonnet de coton à la main, salua gracieusement, comme un aubergiste sérieux, qui veut se faire une bonne clientèle, et répondit avec empressement: —Je vais vous conduire à la chambre de la jeune dame.

—Il montèrent au premier, et s'arrêtèrent devant une porte, le complaisant aubergiste s'écria: —Madame, c'est une visite pour vous.

Puis, sans attendre qu'on le remerciât, il descendit rapidement l'escalier pour retourner à ses occupations. La porte s'ouvrit. Rouvenat entra. Lucile Mellier jeta un cri de joie, et se précipita dans ses bras en pleurant. Il regardait sa jeune maîtresse, sans pouvoir se rassasier du plaisir qu'il éprouvait.

Lucile était bien changée; elle avait les joues creuses, les traits tirés, et on découvrait déjà de nombreuses rides sur son front. Il était facile de constater les ravages causés par la douleur, la misère peut-être.

—Ma chère Lucile, ma pauvre enfant, dit Rouvenat avec des larmes dans la voix, c'est bien vous, je vous revois. Ah! méchante, méchante enfant, pourquoi êtes-vous restée si longtemps sans me donner de vos nouvelles? Voyons, est-ce que vous avez douté un instant de votre ami dévoué Pierre Rouvenat?

—Oh! non, mon bon Pierre, je vous le jure!  
—Eh bien, il fallait m'écrire, me dire où vous étiez...  
—Je n'ai pas osé.  
—Cela, c'est mal. Mais, n'en parlons plus; maintenant, je sais ce que j'ai à faire.

—Pierre, que voulez-vous dire?  
—Ce que je veux dire? que je vous emmène à la ferme, voilà tout.  
—Jamais! s'écria Lucile en frissonnant.  
—Lucile, avez-vous donc peur d'être mal reçue? reprit Rouvenat tristement. Vous viendrez avec moi, et il faudra bien que votre père vous ouvre ses bras. Est-ce que vous croyez qu'il vous chasserait encore? Non, non, il ne le

fera pas... D'ailleurs, je suis là, il ne l'osera!

—Pierre, vous oubliez ce qui s'est passé, vous ne vous souvenez plus que je suis une fille maudite, et que Jacques Mellier, mon père, en brisant mon bonheur, m'a condamnée pour toujours à une vie de souffrances et de misères. Je subirai jusqu'au bout ma fatale destinée! Mais, quand il serait tout prêt à m'accorder son pardon, non-seulement je ne ferais pas un mouvement pour l'obtenir, mais je le repousserais!

—Oh! Lucile!  
—Oui, je le repousserais, continuait-elle avec animation; car moi je ne veux pas pardonner! Mais j'aurais je pas été chassée de la maison où ma mère m'a malheureusement mise au monde, je n'en serais pas partie volontairement. Pierre, je ne remettrai jamais les pieds sous le toit de Jacques Mellier!

—Lucile, vous ne savez pas comme il souffre, le malheureux; le remords l'accable, le tue.  
—Il l'a mérité. Cependant, Pierre, je n'oublie pas qu'il est mon père. J'aurais éprouvé de la satisfaction, de la joie, en apprenant le contraire, en le sachant heureux.

—Hélas! malgré sa grande fortune, il n'y a plus de bonheur possible pour lui.

—Comme pour moi, Pierre; partout où j'irai je continuerai à traîner le poids de la malédiction dont je suis frappée! Je n'ai pas même l'espoir d'inspirer toujours un peu de pitié aux étrangers, et de recevoir d'eux le pain qu'ils me donnent en échange du travail de mes mains.

—Mon Dieu, mon Dieu! gémit Rouvenat.

—Oh! je ne me plains pas, reprit Lucile avec une sorte d'égarément, je ne veux pas me plaindre! Quelque triste qu'il soit, il faut que mon sort s'accomplisse. La mort, qui serait pour moi la délivrance, la mort me fait peur, m'épouvante... Oh! ce n'est point parce que je trouve qu'il est bon de vivre; un peu plus tôt, un peu plus tard, il faut bien qu'on meure. La mort, je la désirerais, je la souhaiterais ardemment si je le pouvais, si j'en avais le droit, mais je ne le peux pas. Je ne suis pas seule, Pierre, je dois vivre... pour lui.

Rouvenat tressaillit et la regarda avec étonnement. Sans rien remarquer, elle poursuivit d'une voix vibrante: —Si j'étais seule, misérable, brisée, meurtrie, sans espoir, mais sans crainte, calme et résignée, je m'en irais droit devant moi, jusqu'à ce que j'arrive au bout du chemin; il n'en est pas ainsi; pour lui je suis inquiète, tourmentée, et je me demande avec angoisse quel sort affreux lui est réservé.

—Lucile! s'écria Rouvenat, de qui parlez-vous donc?

—Ah! c'est vrai, vous ne savez pas... Je parle de mon enfant, Pierre, de mon fils!...

—Votre fils! exclama le vieux serviteur en proie à une vive agitation. Ainsi, Lucile, vous êtes mère et vous refusez de revenir au Scullion!

—Pierre, je vous en ai dit la raison.

—Quoi! reprit Rouvenat, en marchant à grands pas dans la chambre et comme se parlant à lui-même, Lucile a un enfant, un fils, et ce pauvre petit innocent serait renié, abandonné, livré à la misère, déshérité de tout, quand il y a une fortune qui devrait être à lui!...

—Pierre, l'enfant de Lucile héritera de sa mère; comme moi il sera malheureux!  
—Tonnerre! jura-t-il en agitant ses grands bras, voilà ce que je ne souffrirai pas... Non, c'est impossible, cela ne peut pas être, ce serait inique, abominable, odieux! Ah! mais je suis là!... Il faudra bien qu'on m'entende...

(A continuer.)

### PROPRIÉTÉ A VENDRE.

UNE MAISON à deux étages avec magasin comprenant aussi un hangar à grains, à 2 étages, Remise, Ecuries. Cette propriété est un des meilleurs postes de commerce de St. Roch. Elle est située rue du Roi, 128 et 170, en face du marché Jacques-Cartier. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire ou au  
NOTAIRE LECLERC  
64, rue de la Couronne.  
8 février 1882—Imp

### DEUX MAGNIFIQUES PIANOS A VENDRE

PAR  
Oct. Lemieux & Cie.  
Nous avons reçu deux magnifiques Pianos carrés de 7 octaves, boîte en bois de rose richement sculptée étant deux instruments de qualité supérieure. Ils seront vendus à moitié prix de la valeur et seront garantis pour aucun temps désiré par l'acheteur. S'adresser à notre Salle d'Étude, rue et faubourg St. Jean, Québec.  
PAR OCT. LEMIEUX & CIE.  
Encanteurs.  
30 décembre 1881.

### AVIS.

La Société du Crédit Foncier Franco-Canadien demandera, à la prochaine session de la Législature de Québec, des amendements à son acte d'incorporation, dont quelques-uns concernent la régie de la Société et d'autres, nécessaires par l'extension de ses opérations dans les autres Provinces de la Patrie, et pour rendre son acte d'incorporation conforme aux pouvoirs que le Parlement du Canada lui a conférés. L'Administrateur-Délégué,  
J. WURTELE.  
Québec, ce 28 décembre 1881.  
17 janvier 1882.

### VALENTINS! VALENTINS!! NOUVELLEMENT REÇUS

ET EN VENTE À LA LIBRAIRIE DE  
A. F. E. DARVEAU  
On trouvera à ma Librairie le plus grand assortiment de Valentins en tous genres depuis le Valentin commode qui se vend au cent, jusqu'au beau Valentin en dentelle, avec joyaux et riches ornements et que l'on dans tous les prix depuis cinq cents à cinq piastres. Une remise libérale sera faite au commerce. Tous ces Valentins peuvent être envoyés à la campagne en bon ordre et les personnes qui désirent en avoir pour toujours s'en procurer en m'adressant leur demande et les recevront franco par la poste. Une visite est res, octuellement sollicitée.  
A. F. E. DARVEAU,  
151, rue St. Joseph, St. Roch.  
(Vis-à-vis le presbytère.)  
25 janvier 1882.

### MARCHANDISES D'ETAPE.

Nous venons d'ouvrir sept caisses de Marchandises d'Étape comprenant: Couteaux, Couteaux à Dents, à Serpentes, à Nappes, à Vannerie, Mous-soline unie et fleurie, Broderies suisses, etc.  
Corsets.  
Nous avons reçu un grand assortiment de Corsets. Il y en a au delà de six formes différentes, parmi lesquelles le "Corset Flexible" du Dr. Warner, et le "Couture", qui est des plus gracieux.

### Articles de Deuil.

Ce département ne craint aucune concurrence. On y trouvera les meilleurs articles de Serres, Cachemires, Mérinos et Cordés français, Lustré et Créme de toute largeur.

### Bonneterie Écossaise

Étoiles, Caleçons, Justaucorps de toute grandeur.

### Venant d'être reçu:

Un grand assortiment de Tweeds canadiens et écossais, Diagonals, bleu et noir, Doublures de fantaisie.  
Nous attirons particulièrement l'attention sur les habillements complets que nous confectionnons sur commande pour \$10.00 et au-dessus. Nous faisons sur commande un habit et une veste noirs, et un pantalon de tweed, pour \$12.00 et au-dessus.

### FYFE, WRIGHT & LEITCH

4, rue de la Fabrique.  
4 février 1882.

### VENTE ABSOLUMENT SANS RESERVE

AYANT L'INTENTION DE QUITTER QUÉBEC aussitôt que j'aurai disposé de mon fonds de commerce, j'ai résolu de l'écouler  
Aussi vite que possible  
A

### UN IMMENSE SACRIFICE!!

CETTE VENTE  
Étant faite de bonne foi,  
DE GRANDES CHANCES  
SERONT OFFERTES AUX ACHETEURS,  
attendu que tout l'assortiment doit être  
vendu.

### JOHN LAMB

Édifices de la Young Men's Christian Association,  
Vis-à-vis le Marché Montcalm.  
12 janvier 1882—1m

### A LOUER.

Deux magnifiques résidences, situées au No. 29 Rue St. Jean, que maintenant occupée par le Doct. Vennar et l'aura par M. A. Watters. Possession, 1er Mai 1882. S'adresser à  
GINGRAS & LANGLOIS,  
No. 54 Rue du Palais.  
10 février 1882.

### A LOUER.

Cette magnifique et spacieuse résidence portant le No. 123, Terrasse Stadacona, Grande Allée, et occupée maintenant par Ft. J. Lesueur, Ecuyer. Possession le 1er mai prochain. S'adresser à  
WILLIAM BIGNELL,  
Notaire.  
10 février 1882—10f

### A LOUER.

Trois logements dont l'un avec Magasin, Rue St. Joseph, quartier Jacques-Cartier, No. 388, 389, et 391. S'adresser à M. Leclerc, écuyer, notaire, Rue de la Couronne No. 34, ou au sous-signé au Palais de Justice.  
L. J. C. FISSET.  
2 février 1882—1mp.

### A LOUER.

An village de Lauzon, près de l'église de St. Joseph de Lévis, un magasin préparé pour le détail des marchandises et des épiceries, avec un hangar à de x étages situé en arrière. Ce magasin est dans le vœu de la Compagnie Centrale maintenant en construction, et à quelques pas de la ligne projetée de l'embranchement de St. Charles. S'adresser à  
E. X. COUILLARD,  
Village de Lauzon.  
28 janvier 1882—1mp

### A LOUER.

Une de ses magnifiques résidences situées sur la Terrasse Hamel, Grand Allée, occupée à l'heure qu'il est par M. Arthur H. Murphy. S'adresser à  
E. G. CANNON, N. P.  
21 janvier 1882.

### A LOUER.

Magasins, Résidences privées, Bureaux, Hangars et Entrepôts.

Le sous-signé ayant loué les Offices occupés ci-dessus par M. M. Tanguay & Frères, de faire en sous-louer certaines parties. C'est un poste de commerce de première classe. Les édifices sont face d'un côté à la rue Sous le Fort, et de l'autre au marché Champlain.

### A LOUER.

5 janvier 1882.

### A LOUER.

Deux Cottages, bien finis, à la barrière de la rue St. Pierre, chemin de la Petite Rivière, à proximité du chemin de fer urbain. Aussi deux hautes de maison, même localité. A. J. AUGER.  
No. 165, rue St. Pierre.  
Québec, 10 juin 1881.

### MAGASIN ET LOGEMENT A LOUER.

Magnifique poste d'affaires occupé par S. T. Garant, Libraire, porte voisine de la Banque d'Économie. S'adresser sur les lieux  
S. T. Garant transporteur, ce printemps, sa librairie, au No. 6, vis-à-vis le magasin qui l'occupe aujourd'hui.  
31 janvier 1882.

### Maison à vendre à St. Romuald

Une magnifique maison en pierre à deux étages de 26 sur 40 pieds avec magasin, située sur un des plus beaux postes de la place. S'adresser à  
TH. BEJIN,  
St. Romuald, Lévis.  
2 février 1882—1m

### A VENDRE.

UN MOULIN A FARINE neuf ainsi qu'une magnifique terre avec maison et grange. Le tout situé dans la paroisse de St. Moïse, comté de Rimouski. S'adresser à  
AUGUSTIN ROSS,  
Station de Ste. Flavie.  
23 décembre 1881—3m

### GOELETTE A VENDRE.

Goëlette des Pilotes No. 2, "Sir E. P. Tache," avec tous ses agrès (ceci excepté), la dite Goëlette est actuellement en quartier d'hiver au chantier de M. Marquis, à St. Joseph de Lévis. S'adresser pour information au  
BUREAU DES PILOTES,  
Québec.  
Ou à  
M. AUGUSTE DESPRES,  
Surintendant des Pilotes,  
Résident à St. Joseph,  
de Lauzon.  
13 janvier 1882.

ANNONCES NOUVELLES.

Venant d'être reçue—H. McMillan.  
A Louer—Gingras & Langlois.  
Soumissions demandées—Ernest Myrand  
Encan de Meubles, de Ménage, Tapiz, etc.—Oet.  
Lemieux & Cie.  
A Louer—William Bignell.  
Vins des Vignobles de la Villa—M. Brown.  
On demande.  
Le Dentifrice Elliott.  
Marchandises d'Étape—Fyfe Wright & Leitch.  
Commis demandé—F. M. Dechéne.  
Déménagement—F. T. Thomas.  
Valentins I Valentins—A. F. E. Darveau.  
Marchandises d'Étape—Glover Fry & Cie.  
Jeunes filles demandées—Boite, 938 Bureau  
Poste, Québec.

QUEBEC,

SAMEDI, 11 FÉVRIER 1882.

LA CHAMBRE.

Le débat sur l'adresse a été fort court et s'est borné à une revue sommaire des questions du jour. Méthode parlementaire bien préférable à l'ancienne qui consistait à les discuter jusqu'à extinction d'orateurs.

La tâche de commenter le langage officiel tombait cette année sur M. Bergeron, le plus jeune des députés, et sur M. Guillet, le plus nouveau des élus.

M. Bergeron est garçon d'esprit; il a la parole facile, le sens parlementaire très-fin, et il connaît la politique comme s'il avait déjà traversé bien des Parlements. Son discours substantiel et juste a intéressé la Chambre.

Quant à M. Guillet, qui est pour nous un inconnu, le télégraphe en supplantant son discours nous met dans l'impossibilité d'apprécier sa dialectique et de célébrer son éloquence. Il nous faut remettre à plus tard le plaisir de le connaître et l'honneur de le juger.

Après cette revue préliminaire passée par les élèves, l'examen autorisé fait par les chefs.

M. Blake a critiqué la politique du gouvernement en termes mesurés et sans y mettre d'amertume. Il admet la prospérité générale, mais il l'attribue à tout, sauf à la politique nationale. Rien de bon ne peut venir du privilège industriel, et c'est malgré l'entrave douanière que notre commerce prospère.

A ses yeux, l'expérience démontre que le contrat du Pacifique est encore plus lourd et plus onéreux que lui-même ne l'avait cru, et les conditions obtenues par le syndicat plus exorbitantes. Il s'effraie de l'espérance qu'on fait briller aux yeux du pays, que cet ouvrage gigantesque sera terminé dans cinq ans. C'est avancer d'autant l'époque où nous verrons tomber sur nous les lourdes charges qu'entraînera après elle la réalisation de ce vaste plan.

Cependant, c'est la question des terres qui réoccupe par-dessus tout le chef de l'opposition, et l'ombre des grands spéculateurs s'étendant sur le Nord-Ouest obscurcit à ses yeux tout l'horizon.

Dans le cours de ses critiques, M. Blake a exprimé l'avis que le Canada devrait obtenir de l'Angleterre le droit de négocier ses propres traités de commerce.

Le chef de l'opposition a terminé son discours par quelques allusions aimables à sir John, qu'il est heureux de retrouver en face de lui plus jeune que jamais.

La réponse de sir John a été complète, quoique rapide. Il ne s'est point attardé aux longs développements; il s'est borné à indiquer les considérations et les faits qui me tent à néant les critiques dirigées contre la politique ministérielle.

Dans le discours de sir John, il y a

une déclaration très-importante à retenir, c'est celle qui touche nos relations étrangères.

Relevant l'allusion faite par M. Blake au droit de conclure des traités de commerce, le premier ministre a dit que depuis la nomination de sir Alexander Galt à Londres, le Canada avait pris part à toutes les négociations des traités de commerce qui pouvaient affecter ses intérêts. Il en avait été ainsi pour la France et pour l'Espagne.

Sir John a ajouté: Nous avons reçu l'assurance du gouvernement impérial que si l'Angleterre négociait un nouveau traité de commerce avec la France, nous en aurions le bénéfice si nous le voulions, et que si l'Angleterre et la France n'en venaient pas à une entente, nous serions libres de négocier pour notre propre compte. Aucun obstacle ne sera mis sur la voie par la Métropole et notre liberté d'action sera entière. Ainsi nous est attribuée une sorte d'indépendance qui nous confère, en réalité, tous les avantages de l'indépendance politique.

INFORMATIONS.

—A propos des rumeurs concernant la distribution des honneurs de chevalier et de K. C. M. G., au prochain anniversaire de la naissance de Sa Majesté, le *Citizen* est autorisé à déclarer qu'on n'en fera pas.

—Le *Mail* se prononce en faveur de la création d'agences canadiennes dans les principales capitales de l'Europe.

—Les journaux américains, entre autres l'*American Express*, commentent à jeter les hauts cris sur les tendances monopolisatrices des grands propriétaires de terrains aux États-Unis. On peut voir d'après le tableau suivant jusqu'à quel point cette tendance est prononcée.

On 18,136 milles carrés. Ces treize grands propriétaires possèdent une étendue de terrains plus grande que la superficie des états du Massachusetts, du Rhode Island, du Connecticut et du Delaware. Ce sont presque tous des étrangers dont les revenus, dit l'*American Express* ne se dépensent pas dans le pays, et qui finiront un jour ou l'autre par tout absorber et appauvrir le peuple, comme en Irlande. Le jour n'est pas loin, dit encore ce journal, où il faudra limiter la possession de la propriété foncière, et ne point permettre aux étrangers de posséder des terres en Amérique.

CHEMIN DE FER DU NORD

Le maire et plusieurs membres du conseil municipal ont eu hier matin avec l'hon. M. Chapleau, une entrevue au sujet de la dette de la cité envers le gouvernement en ce qui concerne sa souscription au chemin de fer du Nord. Étaient présents: l'hon. M. Hearn, président du comité nommé par la corporation pour faire des démarches auprès du gouvernement au sujet de la souscription de Québec pour le chemin de fer du Nord; le maire Brouseau, MM. Rinfret, Rhéaume, McWilliam, Johnston, et M. Baillairgé, ingénieur de la cité.

L'hon. M. Hearn a parlé au nom de la députation. Il a assuré le premier ministre que le conseil municipal de Québec était désireux de faire tout ce qui serait juste et équitable pour en arriver à une entente avec le gouvernement. Il a ensuite demandé quelle ligne de conduite le cabinet entendait tenir dans cette affaire.

L'hon. M. Chapleau a répondu qu'il s'attendait à ce que la cité, dans le but d'être relevée du paiement des \$600,000 qu'il lui reste à payer sur sa souscription, abandonnerait ses prétentions en ce qui concerne la co-propriété du chemin de fer, et qu'elle donnerait au gouvernement les titres de propriété du terrain du Palais, dont la superficie est d'environ un million de pieds.

De son côté le gouvernement passera à la cité tout le terrain appelé "parc à bois" et dont le marché aux bestiaux occupe aujourd'hui une partie; il complètera en outre la rue St. André; il enlèvera de la rue du Prince-Edouard les rails du chemin de fer du Nord et les transportera ailleurs d'ici à cinq ans; il construira une ligne permanente du Palais jusqu'à eau profonde, et agrandira considérablement les quais du Palais.

L'hon. M. Hearn a répliqué que comme on demandait à la cité de faire le sacrifice de ses droits à une part des profits que peut rapporter le chemin de fer provincial, la députation désirait savoir si, en considération de ce sacrifice, le gouvernement accorderait un octroi plus considérable au chemin de fer du lac St. Jean, dont la construction intéresse Québec si directement.

L'hon. M. Chapleau a dit qu'il ne pouvait pas s'exprimer d'une manière officielle sur ce sujet, mais qu'il était certain que ses collègues étaient aussi désireux que lui-même de voir construire cette voie ferrée, et prêts à lui accorder toute l'aide qu'il serait juste et raisonnable de lui accorder.

La députation s'est alors retirée après avoir remercié le premier ministre de sa courtoisie et de ses renseignements.

CONSEIL MUNICIPAL.

10 février 1882.

Présents — M. le maire et Messieurs Rhéaume, McWilliam, Chouinard, Rinfret, Hearn, Johnston, Peachy, Henchey, Bourget, Russell, Langevin, Gunn, Roy, Samson, McLaughlin et Guay.

Le compte de la Compagnie du gaz pour l'éclairage des rues de la cité pendant le trimestre finissant le 31 janvier, est de \$1,540.

Il a été perçu \$222.40 sur le marché Finlay, le mois dernier.

Le comité des marchés fait rapport qu'il recommande qu'une remise d'un mois de loyer sur leurs étaux soit faite à ceux des bouchers et regrattiers du marché Montcalm qui ont souffert des dommages par suite de l'incendie d'une partie de la halle.

M. Bourget propose que des plans et spécifications soient faits et des soumissions demandées pour la construction d'un logement au-dessus du bureau de pesage du marché Berthelot, pour le clerc de ce marché, qui paiera un loyer annuel de 36 piastres.

Le moteur de la proposition dit que la corporation se remboursera avec le loyer, des deux cents piastres que coûtera probablement cette amélioration, et que le clerc du marché lui rendra des services additionnels en empêchant les vauriens et les gamins de commettre des déprédations le soir dans les environs.

MM. Peachy et Rinfret parlent dans le même sens et ajoutent que la corporation perd une certaine somme de revenus qu'elle toucherait à l'avenir, par le fait que très souvent des cultivateurs vont après les heures de marché pour faire peser certains articles et qu'ils sont forcés d'aller chez les particuliers. Le bois qui arrive après ces heures ne donne non plus aucun revenu à la corporation.

M. Hearn s'oppose énergiquement à ce que la corporation se lance dans la construction des maisons et à ce qu'elle fasse concurrence aux propriétaires qui ont des maisons à louer. Il trouve en outre le projet ridicule et n'y voit qu'une nouvelle source de déboursés pour la cité; car, dit-il, au bout d'une année notre locataire nous demandera de le loger pour rien, après avoir été exemptés du paiement des taxes, puis une autre année il faudra lui donner son bois d'hiver. D'ailleurs il ne voit pas pourquoi le même principe que l'on invoque ne s'appliquerait pas aussi bien aux autres marchés de la ville.

Il propose en amendement, que la proposition de M. Bourget soit rejetée, attendu que les fonds de la cité ne doivent pas servir à faire construire des maisons de location.

Le vote est alors pris sur l'amendement, avec le résultat suivant:

Pour — MM. McLaughlin, Hearn, Gunn, Guay, Russell, Henchey et Johnston—7.  
Contre — MM. Samson, Rhéaume,

Roy, Chouinard, Rinfret, Peachy, Langevin, McWilliam et Bourget—9.

La motion principale est adoptée sur la même division renversée.

M. Peachy soulève la question de la transaction que le maire a faite avec la Compagnie du chemin de fer du lac St. Jean, transaction par laquelle, dit-il, la cité perd de gaieté de cœur la somme de \$4,500. J'ai tout lieu de croire, ajoute-t-il, qu'il aurait été facile de placer nos débentures d'une autre manière et d'obtenir par conséquent la remise qui nous était garantie par le contrat.

Le maire donne les mêmes explications qu'il a données hier soir au comité des finances, et il dit qu'il en a agi ainsi parce que, en premier lieu, il était autorisé à faire la transaction, et qu'ensuite il a cru agir dans l'intérêt de la cité.

M. McWilliam partage les opinions de M. Peachy.

M. Hearn dit qu'il est persuadé que le maire a fait là la meilleure transaction qui ait encore été faite depuis l'incorporation de la cité. Il lui conseille cependant de s'aboucher avec MM. McWilliam et Peachy afin de s'assurer si réellement les débentures pourraient être placées aussi facilement qu'ils le disent; si tel était le cas, il s'agirait d'obtenir de la compagnie qu'elle se désistât des droits qu'elle a maintenant d'être payée comme le maire le lui a promis.

Le conseil s'ajourne ensuite au premier vendredi de mars.

TELEGRAPHIE GENERALE

Paris, 10.—La banque de Moscou et la banque Villaire et Périgieux, ont cessé leurs paiements.

Berthold Auerbach, célèbre romancier allemand, vient de mourir à Cannes à l'âge de 70 ans.

On mande de Madrid: Lundi soir la reine Christine a donné le premier des trois bals officiels dans ses propres appartements, qui étaient splendidement illuminés et ornés avec goût. Il y avait huit cents invités, y compris les ministres, les premières familles de l'aristocratie, les membres du corps diplomatique, les hauts fonctionnaires de l'Etat et l'élite de la société de Madrid. Le bal se prolongea jusqu'à une heure du matin, alors que les invités s'assirent à une table splendide. C'est le premier bal qui a lieu au Palais depuis le mariage du roi.

M. B. B. Hotchkiss, ci-devant de New-York, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Un tournoi de billard a été arrangé entre Schaffer, Vignaux, Daly et Piot, pour les 27 et 28 février et le 1er mars. Le vainqueur emportera le billard sur lequel le tournoi aura lieu.

Madrid, 10.—Le *Liberal* dit que le nonce du Pape a reçu une dépêche du Vatican lui ordonnant de recommander à M. Nocedal de continuer à organiser le pèlerinage à Rome.

La grève des typographes continue. Deux journaux se trouvent encore dans l'impossibilité de paraître, et les autres ne sont imprimés que sur une demi-feuille. Les propriétaires ont décidé de tenir ferme. Plusieurs typographes ont été arrêtés pour avoir voulu forcer d'autres ouvriers à abandonner l'ouvrage. Le gouvernement a mis à la disposition des journaux les employés de l'imprimerie Royale. Plusieurs compositeurs arrivent des provinces pour remplacer les grévistes.

Les républicains ont célébré ce soir par un banquet l'anniversaire de la proclamation de la république en 1873.

Londres, 10.—M. Bradlaugh a adressé la parole à ses électeurs, aujourd'hui. Il a été acclamé.

A propos des naufrages de la *Jeanette*: On vient de recevoir à Irkutsk, par l'entremise du comte Ablefeldt Lewwigen, une lettre du mécanicien Melville en date du 13 janvier. Il dit qu'il fait les recherches avec trois détachements, le premier dirigé par Ninderman et le russe Lobokoff, le second par Bartlett et le sergent Kalinkin, le troisième par Melville et Groenbeck. Le premier détachement devait partir de Yakutsk immédiatement, et tous devaient se trouver dans le désert vers le 1er mars.

Le *Times*, dans son article financier, dit que l'Union générale a reçu 30,000,000 de francs pour les obligations serbes qu'elle avait émises. Cette somme aurait été entièrement perdue sans la saisie des valeurs de l'Union en Serbie et l'opposition faite par le ministre des finances serbe au retrait du cautionnement de 4,000,000 de francs déposés par l'Union générale à la Banque de France. La perte est ainsi réduite à 18,000,000 de francs. Le ministre dit

que l'abandon du projet de chemin de fer amènera le renversement du ministère et peut être la répudiation de l'emprunt. Il cherche une autre compagnie française pour remplacer l'Union générale.

Une dépêche de Durban mande que les Boers ont traversé la frontière le 10 de janvier et attaqué le chef Montzimo, mais ils ont été forcés de battre en retraite après avoir éprouvé des pertes. Les hostilités se continuaient le 31 de janvier.

La situation dans le Basutoland n'est pas rassurante. Tous les chefs sont disposés à se rallier aux insurgés.

Liverpool, 10.—Un réfugié juif qui arrive de Kief, rapporte qu'il a vu dernièrement un certain nombre de jeunes filles dépourvues et poursuivies dans les rues à coups de fouet. La police a refusé d'intervenir. Les juifs persécutés pensent que le czar ne connaît pas les souffrances qu'ils endurent.

Dublin, 10.—M. Forster dit que notwithstanding les signes d'amélioration en Irlande, le gouvernement ne se relâchera pas de sa vigilance.

Berlin, 10.—Hier, au landtag, MM. Schorlemer et Windthorst ont demandé l'abrogation des lois de mai, et déclaré que les catholiques accepteraient sans hésitation toute convention que le gouvernement pourrait conclure avec le parti.

St. Pétersbourg, 10.—La Russie ne rappellera cette année aucun vaisseau des eaux du Pacifique, mais elle y dépêchera deux autres frégates.

Vienne, 10.—On mande de Jérusalem, qu'une soixantaine de Chaldéens ont profané le tombeau de Jésus-Christ et ont détruit l'autel arménien et les tableaux sacrés.

A TRAVERS LA VILLE.

BAL.—Madame Shehyn a donné, hier soir, à sa résidence, Donnacona, un bal en l'honneur du lieutenant-gouverneur du Manitoba, l'hon. M. Cauchon, et de Madame Cauchon. La fête a été très-brillante et près de trois cents invités se pressaient dans les vastes et magnifiques salons de Donnacona.

M. et Madame Shehyn ont fait les honneurs de cette réception avec une amabilité parfaite.

BONNE NOUVELLE.—On a reçu hier le cloche qui sera placée sur le nouvel édifice des Frères, au faubourg St. Jean, et qui y restera jusqu'à ce que l'église soit reconstruite. Le son de l'airain se fera entendre dans une quinzaine, nous dit-on, à l'endroit où, il y a quelques mois à peine, les paroissiens joyeux accouraient en foule pour assister à l'office divin. Il paraît que l'on dira messes dans le nouvel édifice, au commencement du Carême.

FINANCIER.—Il paraît qu'un certain nombre d'actionnaires de la Banque Nationale désirent que cette institution soit amalgamée avec la Caisse d'Économie.

ELECTIONS MUNICIPALES.—Le délai fixé pour réclamer contre les irrégularités qui pourraient s'être glissées dans la liste des électeurs aux élections municipales, expire le 15 du courant.

CHEMINS A BARRIÈRES.—Le chemin de Beauport est dans un très mauvais état; cependant les barrières de péage donnent de bons revenus.

AUX PATINEURS.—Les musiciens de la batterie A joueront ce soir au Pavillon des patineurs.

MATRE.—M. Alector Dufour a été réélu maire de la municipalité de la Malbaie.

BAZAR.—Un bazar, avec l'approbation de Mgr l'archevêque de Québec, s'ouvrira le 19 juin prochain, dans la magnifique salle de Notre-Dame de Lourdes, à St. Sauveur, pour venir en aide à l'allégement de la dette des réparations et travaux de construction qui restent à faire à la grande et belle chapelle de Notre-Dame de Lourdes. Ce sanctuaire est maintenant familier à la piété de la bonne population de Québec. Elle a appris à aller puiser dans les trésors de grâces que la Vierge immaculée tient ouverts dans ce coin de terre béni, au bénéfice de tous ceux qui savent aimer les choses du ciel. Elle aura une bonne occasion de témoigner sa reconnaissance à cette bonne mère, en contribuant, comme elle sait toujours si bien le faire, au succès de ce bazar.

La liste des dames directrices de ce bazar sera publiée prochainement.

INCENDIE.—Hier après-midi, entre une et deux heures, le feu a pris dans la mansarde de la maison occupée par M. Côté, hôtelier, à l'angle des rues St. Paul et St. Thomas. Une double alarme a été sonnée et tous les pompiers

sont accourus aussitôt et ont réussi à éteindre en peu de temps les flammes qui n'avaient pas encore causé des dommages sérieux.

Voici la cause de l'incendie: Comme cela existe dans nombre de maisons, l'extrémité d'une poutre reposait dans le mur de la cheminée; celle-ci ayant flambé, la poutre a pris en feu et l'incendie a gagné l'intérieur des mansardes.

COLONISATION.—On dit que l'on a fixé le site d'une nouvelle paroisse au nord de St. Raymond, ainsi que l'endroit spécial où sera bâtie l'église.

COMMERCE DE BOIS.—On dit que M. J. S. Butler vient de passer avec une maison de la Basse-Ville qui fait le commerce de bois, un contrat par lequel il s'est engagé à lui livrer d'ici au printemps, 10,000 pièces équarries de bouleau.

FAITS DIVERS.

EN PROJET.—Un correspondant de Somerset nous informe qu'une compagnie américaine fait explorer en ce moment les limites à bois que la succession G. B. Hall possède à l'endroit appelé Kelly's Mills.

GUITEAU.—On mande de Washington, que la solitude et l'isolement font promptement disparaître la confiance et l'arrogance de Gaitéau.

COMMENT ON SALUE.—Des différents saluts dans le monde. En Orient, les formules de salutations respirent le parfum d'une simplicité primitive.

LA PANACEE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhume, le mal de dents, le mal de reins, etc.

LES GRECS MODERNES, devenus positifs et gens de négoce avant tout, se saluent en disant: Que fais-tu? c'est-à-dire: comment vont les affaires? Les huiles se vendent elles? Les raisins, les figues et les miel sont ils abondants?

LES ROMAINS DE LA DÉCADENCE se saluaient d'une façon efféminée; ils se traitaient en s'abordant: Dulcissimi rerum!—O le plus doux des objets!... Les Italiens du Nord se disaient jadis: Santé et gain.

merçant et navigateur, salu: Comment voyagez-vous?

Le Suédois: Comment pouvez-vous? c'est-à-dire: Etes-vous dispos, vigoureux?

Comment vivez-vous? dit l'Écossais hospitalier. Le Russa saluë laconiquement par: Soyez bien!

ENTRE AMIS.—On causait dernièrement d'un homme politique, ambitieux égoïste et grincheux. —Pour moi, dit un des assistants, je n'en dirai rien, car il m'a toujours témoigné une certaine affection...

—Vous vous faites illusion, interrompit quelqu'un, il déteste tout le monde... —C'est possible, —Eh bien, alors? —Eh bien, "il me tuerait le dernier"!

ELLE VAUT DE L'OR.—M. George J. Graham, politicien et journaliste distingué, déclare qu'il a été guéri par l'huile St. Jacob d'un rhumatisme douloureux contracté pendant la guerre.

BAUME DU ST. HOMME JOB.

Le grand remède sauvage interne et externe pour la Dyspepsie, les maux de tête, les Acidités de l'estomac, le mal de tête et Rhumatisme, les maux de gorge, le choléra du pays, etc.

EMULSION DE PUTTNER. ALBERTOWN, ILE DU P.-E. 10 mai 1881.

C. E. PUTTNER, M. PH.—Je désire dire que j'ai vendu plusieurs centaines de flacons de votre emulsion, et que je suis encore à en découvrir une qui n'a pas donné satisfaction.

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES. LA PANACEE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes.

MERES! MERES! MERES! Etes-vous troublés la nuit et tenus éveillés par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME. WINSLOW.

LA TOUX, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE doivent être arrêtés dans leur progrès. La négligence amène fréquemment une maladie des poumons incurable ou la consommation.

UN PORTEMANTEAU contenant de la lingerie d'enfant et d'homme, a été oublié dans une voiture de charretier, avant-hier soir.

LA TOUX, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE doivent être arrêtés dans leur progrès. La négligence amène fréquemment une maladie des poumons incurable ou la consommation.

EMULSION DE PUTTNER.

D'un pharmacien établi depuis dix-huit ans. Depuis dix-huit ans que le saint établi comme pharmacien, ce n'est pas va ni connu une préparation qui ait donné une satisfaction aussi générale que l'Emulsion de Puttner, et je ne puis que continuer à la recommander comme une médecine sûre et d'une grande valeur.

MARCHE MONETAIRE. New-York, 11 hs., 11 février 1882. Premières cotes Exchange Sterling 3 jours 4.90; soixante-cinq 4.85; Greenbacks, 0.

ACTION DE BANQUES, ETC. 10 février, 3 hrs. P. M.

Table with columns: Valeur des Actions, Banques divers, Banque Montréal, Commerce, Ontario, Toronto, Fédérale, Molson, Peuple, Jacques-Cartier, Union, Québec, Nationale, Exchange, Impériale, Cie. du Télégraphe de Montréal, etc.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL 10 février 1882.

Flour—Extra Superfine, \$6.30 à \$6.35; Extra Superfine, \$6.15 à \$6.20; Fancy, \$6.10; Extra du Printemps, \$6.00 à \$6.10; Superfine, \$5.65 à \$5.75; Forte de Boulangers, \$7.00 à \$7.50.

LAMPES! Nous avons résolu de vendre les articles ci-dessous à des prix très inférieurs aux prix réguliers.

MARIAGE. A St. Antoine de Tilley, comté de Lotbinière, le 7 février, M. Charles Zéphirin Rogers, conduit l'autel.

DECES. Hier après-midi, à l'âge avancé de 94 ans, Dame Marie Louise Rodrigue, épouse de feu Antoine St. Pierre.

Années Nouvelles. M. BROWN Agent à Québec pour la vente des VINS DES VIGNOBLES DE LA VILLA.

PERDU. UN PORTEMANTEAU contenant de la lingerie d'enfant et d'homme, a été oublié dans une voiture de charretier, avant-hier soir.

Années Nouvelles. M. BROWN Agent à Québec pour la vente des VINS DES VIGNOBLES DE LA VILLA.

PERDU. UN PORTEMANTEAU contenant de la lingerie d'enfant et d'homme, a été oublié dans une voiture de charretier, avant-hier soir.

Années Nouvelles. M. BROWN Agent à Québec pour la vente des VINS DES VIGNOBLES DE LA VILLA.

PERDU. UN PORTEMANTEAU contenant de la lingerie d'enfant et d'homme, a été oublié dans une voiture de charretier, avant-hier soir.

Années Nouvelles. M. BROWN Agent à Québec pour la vente des VINS DES VIGNOBLES DE LA VILLA.

Années Nouvelles.

ON DEMANDE. Plusieurs jeunes garçons pour faire la distribution de l'Épave à domicile.

ON DEMANDE. Deux hommes pour livrer la bière à domicile (Beer Driver). Bon salaire pour de bons hommes.

COMMIS DEMANDE. On demande immédiatement un bon commis pour le commerce de marchandises sèches.

COMMIS DEMANDE. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de marchandises sèches et sachant le français et l'anglais.

JEUNES FILLES DEMANDEES. Quelques jeunes filles sachant le français et l'anglais, trouveront de l'emploi pour le mer.

SOUMISSIONS DEMANDEES. L'INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC demande des soumissions pour certains ouvrages de menuiserie et plâtrage.

SOUMISSIONS DEMANDEES. Les soumissions devront être déposées entre les mains de M. H. J. B. Chouinard, président de l'Institut No. 111, rue Ste. Anne, d'ici à MARDI-midi, le 14 du courant.

MARCHANDISES SECHES ET HARDES FAITES. le tout évalué, d'après l'inventaire, à \$2483.

PERDU. Un MEDAILLON en or contenant le portrait du propriétaire. La personne qui le retrouvera à M. V. Desplats, barbier-coiffeur, rue et faubourg St. Jean, sera généreusement récompensée.

VENANT D'ETRE RECUE. Une grande quantité de VIANDE DE CARIBOU que l'on vendra de 5 cts à 12 cts la livre.

PAIN DE COTON. Pain de Coton. (Tourtaux de Coton). Meilleur marché que le Pain de Lin.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS seront reçues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, jusqu'à six heures p. m., le 16 du courant.

SALE D'EXPOSITION. 114, COTE LAMONTAGNE. 1 février 1882—1m

SALE D'EXPOSITION. 114, COTE LAMONTAGNE. 1 février 1882—1m

SALE D'EXPOSITION. 114, COTE LAMONTAGNE. 1 février 1882—1m

SALE D'EXPOSITION. 114, COTE LAMONTAGNE. 1 février 1882—1m

SALE D'EXPOSITION. 114, COTE LAMONTAGNE. 1 février 1882—1m

SALE D'EXPOSITION. 114, COTE LAMONTAGNE. 1 février 1882—1m

SALE D'EXPOSITION. 114, COTE LAMONTAGNE. 1 février 1882—1m

SALE D'EXPOSITION. 114, COTE LAMONTAGNE. 1 février 1882—1m

SALE D'EXPOSITION. 114, COTE LAMONTAGNE. 1 février 1882—1m

SALE D'EXPOSITION. 114, COTE LAMONTAGNE. 1 février 1882—1m

SALE D'EXPOSITION. 114, COTE LAMONTAGNE. 1 février 1882—1m

SALE D'EXPOSITION. 114, COTE LAMONTAGNE. 1 février 1882—1m

SALE D'EXPOSITION. 114, COTE LAMONTAGNE. 1 février 1882—1m

Encan de Meubles de Ménage, Tapis, etc.

Par OCT. LEMIEUX & CIE., A la résidence privée, No. 85 rue Lachapelle, près le Bon Pasteur.

Mardi le 14 Février. Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan, mardi le 14 février, à la résidence privée No. 85 rue Lachapelle, tout l'ameublement de la maison, consistant en Meubles de Salon, de Salle à dîner, Tapis, Gravures, Bureau à écrire, Meubles de chambre à coucher en Noyer Noir et Brèze, Poêle de cuisine, Poêle à charbon, ustensiles de cuisine, et une grande quantité d'autres effets.

Le tout vendu absolument sans réserve. La vente commencera à 11 heures précises. OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs & C. 10 février 1882.

Le Dentifrice Elliott

Nettoie les Dents! Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

Le Dentifrice Elliott. Purifie l'haleine!

LA BOURSE ET L'ÉPARGNE.

Sous ce titre nous lisons dans la Petite République française, de Paris :

Depuis huit jours, le monde qui s'agite autour de la Bourse est en proie à une crise intense. On ne parle que de désastres sans nombre, de fortunes princières englouties en un clin d'œil.

Pour être subite, la crise n'était point imprévue du reste. Depuis longtemps, les observateurs désintéressés avaient signalé les dangers croissants de cette fièvre de spéculation, de cette passion du jeu de Bourse qui s'était propagée dans toutes les classes de la société.

Cette spéculation n'existe pour ainsi dire plus. On en était arrivé à jouer à la hausse, absolument comme on joue au baccarat, dans un cercle. Telle valeur de spéculation promettait elle un revenu correspondant à son prix ?

L'Union générale, le Suez, ayant monté, sans motif plausible, de 1,500 à 2,500, à 3,000 fr., pourquoi ne verrait-on pas le cours de 4,000 fr. et pourquoi ne pas profiter d'un gain si facile à obtenir ?

Il était évident qu'un jeu de cette sorte ne pouvait durer. La fin s'est fait attendre, le dénouement n'en a été que plus terrible, les enjeux s'étant accumulés démesurément.

Des milliers de spéculateurs, de capitalistes, de rentiers ont dû payer de tout leur avoir l'entraînement funeste auquel ils ont cédé ; le monde du commerce, la petite épargne même, nous le craignons, ont éprouvé des pertes. Mais en quoi cela peut-il sérieusement compromettre le grand capital sans cesse augmenté par les efforts du travail national, de notre industrie ?

Voici le curieux témoignage rendu par la dame : J'étais restée en soirée jusqu'à deux heures et je me retirais après avoir perdu au jeu à peu près tout l'argent que j'avais apporté.

Non, il ne s'agit pas ici d'un krach comme celui de Vienne, en 1873, qui a paralysé, pour un espace de plusieurs années, les forces d'une nation dont la situation économique était mal équilibrée depuis longtemps.

Dorénavant, les capitalistes sérieux devront faire un choix rigoureux entre les titres de spéculation pure et ceux qui, par leur valeur intrinsèque, par le crédit de l'État qu'ils représentent, par l'espoir fondé d'un revenu croissant, se recommandent comme valeurs de placement.

LE KRACH.

Nous trouvons dans le livre de M. Victor Tissot : Vienne et les Vénitiens, des renseignements très curieux sur le fameux Krach de Vienne. On verra que les secousses de ces derniers jours à Paris ne rappellent que bien imparfaitement le grand désastre financier qui frappa, en 1873, le marché viennois :

En 1872 et 1873, dans l'espace de vingt-quatre heures, il se fondait dix, vingt, trente sociétés par actions... Il se faisait en une seule journée pour plus d'un milliard d'affaires. En 1867, le nombre de ceux qui fréquentaient la Bourse était d'un millier environ ; en 1878, il était de 3,200 personnes.

Le cote officielle n'indiquait en 1867

que 152 valeurs ; en 1873, elle en indiquait 424. On voyait rouler carrosse à ceux qu'on avait rencontrés la veille avec des souliers éculés. C'était l'insolent et scandaleux triomphe des Mandrins de la Banque et du courtage.

— Dites-moi donc, demandait un novice à un vieux routier, le chemin qu'il faut prendre pour arriver à la fortune ?

— C'est bien facile : Prenez à droite, prenez à gauche, prenez de tous les côtés...

Ah ! quelle déroute !... Un cri de désespoir retentit... le krach ! le krach, ce fut le gouffre qui s'entr'ouvre tout à coup... Quels harlements de misère et de rage succédèrent aux éclats du triomphe et de la joie ! Il y avait là 200 spéculateurs écrasés sur les ruines, 200 spéculateurs qui ne pouvaient solder leurs différences.

UNE PARTIE DE BÉSIGUE.

Le cocher Didier est poursuivi, devant la police correctionnelle de Paris, pour injures à une dame qu'il était chargé de conduire avenue de Latour-Maubourg, à une heure avancée de la nuit.

Voici le curieux témoignage rendu par la dame :

J'étais restée en soirée jusqu'à deux heures et je me retirais après avoir perdu au jeu à peu près tout l'argent que j'avais apporté. Le maître de la maison m'avait accompagnée jusqu'à la porte de la rue où stationnaient des voitures. Il appelle le cocher de l'une de ces voitures et me dit, au moment où je montais sur le marche-pied : Mais, j'y pense, madame, nous vous avons ruinée au jeu ; auriez-vous été malheureuse au point de n'avoir pas de quoi vous faire reconduire chez vous ?

Arrivée vers le milieu du Champ-de-Mars, la voiture s'arrête et le cocher descend de son siège. Je croyais qu'il était arrivé quelque chose à la voiture ou au cheval, et je pouvais croire à tout, excepté à la surprise qui m'attendait.

La portière s'ouvre, le cocher se présente tenant à la main une de ses lanternes qu'il avait décrochée et me dit avec une parfaite politesse : Mon Dieu, madame, j'ai entendu par hasard que vous aviez joué aux cartes ; moi-même j'ai un faible pour le jeu, et j'ai toujours des cartes sur moi... Les voici !

En disant cela, il tire un jeu de cartes de sa poche, monte dans la voiture, s'assied en face de moi, bat les cartes et me dit : Un petit bésigue à qui fera ! Et il me présente le jeu pour que je tire une carte.

J'étais tellement stupéfait, que je ne trouvais pas un mot à dire ; je me demandais si cet homme était fou ou ivre. "Oui, ajouta-t-il, jouons la course en 1,200 de bésigue."

Que faire, en plein Champ-de-Mars, en pleine nuit, pas d'agents que je puisse appeler ; je me dis : Ce que j'ai de mieux à faire, c'est d'accepter la partie. D'ailleurs, j'avais pris mon parti de cette aventure singulière et j'en risais même de bon cœur.

perdu et que je ne lui dois rien. Je cesse alors de rire ; je lui dis très fermement que je n'avais pas l'habitude de jouer mes courses de voiture contre mes cochers, et j'ajoute que s'il ne voulait pas recevoir son argent, j'allais le jeter dans sa voiture.

Aussitôt, monsieur, cet homme se met à m'invectiver, me traite de mots que je ne veux pas répéter ici, disant qu'il me valait bien, que nous avions joué ensemble, que j'avais gagné et que je lui faisais grossièrement en voulant le payer. Des agents passant à ce moment je leur dis ce qui était arrivé ; je les laissai avec cet homme et je rentrai chez moi.

M. LE PRÉSIDENT — Eh bien ! Didier, qu'avez-vous à dire ?

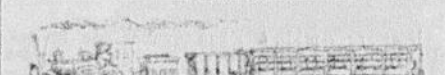
DIDIER.—J'ai à dire que les dettes de jeu, c'est des dettes d'honneur ; quand on perd on paye, mais quand on gagne et qu'on veut payer tout de même, c'est une chose qui humilie un citoyen ; voilà mon car c'est. Si au lieu d'une dame, c'avait été un homme, ça ne se serait pas passé comme ça.

Le tribunal a condamné ce singulier cocher à quarante-huit heures de prison.

LA HUILE S. JACOB. LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME. Illustration of a man with a staff and a dog.

LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME. La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Ésquinancie, l'Inflammation du Gouffre, l'Enflure et Foulures, Brûlures, Échaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Ouïes, pour Pieds et Grilles-Glacs, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.



Chemin de Fer Q. M. O. & C.

CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882

Table with columns: Départ, Arrivée, Mixte, Malle, Expr. Rows include routes between Hochelaga, Ottawa, St. Jérôme, and Joliette.

(Trains locaux entre Asylmer, Hull et Ottawa.) Sur tous les Trains pour Passagers il y a de magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dorés élégants sur les Trains de Nuit.

LA SOCIÉTÉ PERMANENTE DE CONSTRUCTION DES ARTISANS

FONDÉE EN 1875. CAPITAL PERMANENT \$100,000. MOBILE ACCUMULANT 45,400. Surplus au fond permanent, 31 mars 1881 88,520.78.

DIRECTEURS : S. LÉPAGE, écar., président. J. PLAMONDON, écar. E. R. FRÉCHET, écar. J. ARCHER, écar. J. A. DEFOY, écar. JEAN BLANCHET, écar., C. R., M.P.P. vice-président. GEORGE PAQUET, écar. OCTAVE MIGNER, écar. CYRILLE DUQUET, écar.

POUR LE DEJEUNER. CHOCOLAT - MENIER

EXPOSITION DE PARIS, 1878. Obtention du premier prix Grand diplôme d'honneur. Consommation annuelle dépassant 20,400,000 livres.

IL A REMPORTÉ 30 MÉDAILLES

A vendre partout. JOHN HOPE & Co., Agents Généraux, Montréal. 1 février 1882-31m.

Romances Nouvelles

Mariette.—Charbonnette... La valse des feuilles... Le soleil et du grand étang... Mon cœur est assésé...

Labor omnia vincit ! L'EMULSION DE PUTTNER

Je suis surpris toutes les autres préparations par la grande réputation médicale qu'elle a obtenue, et immédiatement après avoir fait usage on demeure convaincu que ce n'est pas une médecine fautive, mais qu'au contraire elle fait tout le bien possible.

EMULSION DE PUTTNER

J'ESTIME QUE C'EST UN REMÈDE SOUVERAIN. HALIFAX, N.-E., 7 fév. 1881.

L'EMULSION DE PUTTNER

EST LE GRAND DESIDERATUM. C. E. PUTTNER, M. PH.—Cher monsieur : J'éprouve un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie de morue combinée par M. C. E. Puttner, et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était le remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question.

COMBINÉE D'HYPOPHOSPHITES, ETC.

Prix — 50 cents. En vente à Québec chez Edmond Giroux & frère, R. McLeod, La Roche & Co., et chez tous les pharmaciens.

AVIS

Est donné par les présentes qu'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Côte Nord" du 20 mars 1881.

A. O. RAYMOND

LIBRAIRE IMPORTATEUR 46, rue la Fabrique H.Y. Allons au ciel, manuel de l'âme pieuse A. M. D. G. Paris, 2me édit., 1860, 1 vol., broché prix \$1.20.



JOSEPH DONATI

158, rue St-Jean, 241, rue St-Paul. [VIS A VIS LA GARE DU CHEMIN DE FER DU NORD] M. DONATI vient de recevoir à ses deux magasins à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, le plus riche assortiment d'horloges et bijoux qu'il y ait dans Québec.